



Directeur.trice de la Culture

Administrateur / Directeur / Conservateur

Employeur : Rennes Métropole / Ville de Rennes

Direction :

PSCC / Direction de la Culture

Effectif : 498 agents

Leur raison d'être : La Direction de la Culture met en œuvre les orientations stratégiques et les actions de la Ville de Rennes et de Rennes Métropole en matière de politique culture. Elle est composée de services centraux mutualisés, et de 11 établissements, dont elle impulse et coordonne l'action : 6 établissements métropolitains (les Champs Libres, la Bibliothèque de Rennes métropole et le Musée de Bretagne, qui sont présents au sein des Champs Libres, l'écomusée de la Bintinais, l'Opéra de Rennes, la Maison du Livre de Bécherel) et 5 établissements municipaux (les bibliothèques municipales, le Conservatoire, le Musée des Beaux-Arts, la Criée centre d'art contemporain, les archives municipales). Elle accompagne les acteurs culturels et conduit les partenariats avec les structures culturelles labellisées

Le sens de ce poste :

Le Directeur ou la Directrice a en charge le pilotage et l'animation de la Direction de la Culture, mutualisée entre Rennes Métropole – Ville de de Rennes. Elle ou il participe étroitement à la définition de la politique culturelle des deux collectivités. Elle ou Il impulse et coordonne leur mise en œuvre, pilote les relations aux partenaires publics (Etat, autres collectivités), conduit et évalue les partenariats avec les structures culturelles, et anime les relations avec les différents acteurs culturels locaux. Elle ou Il assure une observation et une veille prospective sur l'évolution du secteur, des pratiques et attentes culturelles. Elle ou Il organise la bonne prise en compte des enjeux liés aux droits culturels, aux transitions et à l'hospitalité.

Vos principales missions :

1- Participer activement à la définition des politiques culturelles de la Ville de Rennes et de Rennes Métropole (20%)

Définition de stratégies, réflexions prospectives, analyse des enjeux, proposition d'orientations et de projets

- assurer une bonne connaissance des acteurs culturels locaux, de la vie culturelles locale, des dynamiques et attentes

- apporter une réflexion prospective sur les différents champs culturels, notamment en termes d'évolution des conditions économiques de la culture, de prise en compte des enjeux écologiques, des mutations technologiques, d'évolution des pratiques culturelles, des enjeux sociaux et sociétaux,

- mettre en place des démarches de bilan et d'évaluation en associant les acteurs concernés, et en intégrant les enjeux de la participation citoyenne,

- formaliser des documents stratégiques, orientations de politiques publiques, notes de propositions et études d'opportunité, en vue de la prise de décision.

2- Piloter et suivre la mise en œuvre des politiques culturelles des deux collectivités, et manager les équipes en charge de ces missions (75%)

Impulser, organiser et s'assurer du suivi de la mise en œuvre des orientations de politique culturelle de la Ville de Rennes (notamment des engagements issus des Etats généraux de la Culture) et de Rennes Métropole (projet culturel métropolitain)

- organiser la mise en place, le suivi de la mise en œuvre, la mise en valeur, l'évaluation, le cas échéant l'évolution, des dispositifs de soutien aux acteurs,

- organiser et animer le partenariat avec les partenaires publics (Etat, autres collectivités), les grandes institutions culturelles locales et l'ensemble des acteurs culturels,

- assurer la préparation des décisions municipales et communautaires, des budgets, organiser et suivre leur mise en œuvre et suivi, en veillant à l'optimisation des moyens et la diversification des ressources

- impulser et coordonner l'action des équipements culturels des deux collectivités, appuyer leurs responsables dans la définition de leurs projets stratégiques et dans le management de leurs équipes, assurer le suivi de la mise en œuvre du projet culturel communautaire, piloter l'avancée des différents chantiers retenus dans ce cadre,
- impulser et coordonner la prise en compte par les équipements et acteurs culturels des enjeux en matière de transition écologique et de prise en compte des enjeux de participation citoyenne
- accompagner les équipements et acteurs culturels dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation de leurs politiques des publics,
- superviser la conduite des opérations d'investissement à leurs différentes phases : faisabilité, études préalables, programme, prise en compte des coûts de fonctionnement, plan de financement et recherche de participations extérieures, phase travaux et suites

Animer et manager les équipes de Direction de la Culture

- pilotage d'instances internes de travail,
- animation du travail collectif,
- encadrement, suivi et évaluation des missions des collaborateurs des services centraux de la direction,
- encadrement, suivi et évaluation des responsables d'équipements culturels en régie
- animation et suivi du dialogue social

3 - Impulser ou participer à des démarches transversales, pour affirmer la culture comme une dimension de différentes politiques publiques (5%)

- Animer des démarches transversales ou y apporter une contribution significative, au sein de la collectivité ou du pôle solidarité citoyenneté culture, sur des enjeux managériaux, d'organisation, ou de politiques publiques.

- Assurer la fonction de chef de projet pour des missions spécifiques

Compétences

Les compétences relationnelles :

- [Qualités relationnelles et sens du dialogue]

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- [Connaissance approfondie des politiques publiques et des problématiques du secteur culturel,
- Expérience confirmée dans une fonction de responsabilité similaire,
- Compétence et expérience en management d'équipes,
- Capacité à organiser le travail en mode projet et en équipe
- Expérience de la conception et du pilotage de projets stratégiques
- Force de proposition et d'anticipation
- Capacité à impulser et convaincre
- Sens de l'initiative
- Curiosité
- Forte disponibilité
- Connaissance du cadre d'action juridique et financier des collectivités locales]

Environnement et conditions de travail :

Horaires : [Horaires décalées (réunions en soirée, évènements ou représentations en soirée ou le WE)]

Lieu de travail : [Hôtel de Rennes Métropole]

Télétravail : oui

N° du poste : [TM_60001]

Date de mise à jour de la fiche de poste : [30/03/2026]

Éléments de statut :

Cadre d'emploi : [A + Administrateur, attaché, conservateur]

Parcours : [P6]

Éléments complémentaires de rémunération : [NBI A11]